



Conseil économique et social

Distr. générale
15 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Dix-septième session

4-15 mai 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2008-2009—session directive

Orientations possibles et mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre : développement rural

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Réduire la pauvreté rurale constitue un défi considérable du développement car plus d'un milliard de personnes vivent dans les zones rurales et la majorité d'entre elles sont pauvres. Réaliser cet objectif requiert une large gamme d'investissements au bénéfice de tous au sein des collectivités et non seulement au profit des personnes travaillant dans l'agriculture. Les politiques de développement rural sont susceptibles d'avoir un impact plus durable en faisant également appel aux connaissances locales traditionnelles. Les mesures conjointement mises en œuvre par les gouvernements, la communauté internationale et les ONG se sont révélées très efficaces dans les domaines de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement, du développement et de la remise en état des infrastructures et de la gestion des ressources naturelles pour réduire la pauvreté rurale. Renforcer les capacités des populations en zones rurales en leur ouvrant l'accès à l'éducation, à l'acquisition de compétences et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication s'avère important pour maintenir durablement l'impact des programmes de développement rural.

* E/CN.17/2009/1.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Politiques pour accélérer le développement rural	3
A. Mettre en valeur le capital humain et social	4
B. Améliorer l'accès aux infrastructures	6
C. Renforcer la base agro-industrielle	11
D. Promouvoir l'emploi dans le secteur non agricole	13
E. Gérer les ressources naturelles	15
III. Améliorer les conditions favorables à la mise en œuvre	17
A. Prise de décision	17
B. Financement	18
C. Accès aux marchés régionaux et mondiaux	21
IV. Perspectives	22

I. Introduction

1. À sa seizième session--la session d'examen du troisième cycle d'application 2008-2009 – la Commission du développement durable a évalué les progrès réalisés au sein du module thématique agriculture, développement rural, sols, sécheresse, désertification et Afrique, contenu dans Action 21, dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. La Commission a identifié les contraintes et les obstacles ainsi que les nouveaux défis et les nouvelles opportunités dans la mise en œuvre des questions thématiques retenues.

2. À sa dix-septième session, la session directive de l'actuel cycle d'application – la Commission décidera des orientations et des mesures envisagées pour accélérer les progrès dans le secteur thématique choisi. La session de la Commission sera précédée par une réunion préparatoire intergouvernementale qui aura pour tâche d'élaborer un projet de document de négociation pour examen par la Commission.

3. Le présent rapport se veut une contribution au débat préparatoire intergouvernemental sur les orientations possibles et les mesures envisagées pour accélérer la mise en œuvre du développement rural. Il constitue une réponse aux obstacles et défis mis en lumière dans le rapport de la Commission relatif à sa seizième session. Les questions intersectorielles, y inclus les moyens de mise en œuvre identifiés par la Commission lors de sa onzième session, sont traitées dans l'ensemble du rapport. Ce dernier a bénéficié des contributions des organismes du système des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Commissions régionales outre les grands groupes et les informations contenues dans un grand nombre de publications parues en 2008 sur les différents thèmes traités dans le rapport. Celui-ci devrait être lu en même temps que les rapports du Secrétaire général sur l'agriculture, les sols, la sécheresse, la désertification et l'Afrique dont la réunion intergouvernementale préparatoire sera également saisie. Selon que de besoin, des références croisées figurent dans ces rapports.

II. Politiques pour accélérer le développement rural

4. La pauvreté à l'échelle mondiale est essentiellement rurale et le restera dans un avenir prévisible. Dans les pays en développement, les trois quarts de la population la plus pauvre – plus d'un milliard d'habitants – vivent en zones rurales. Les femmes en représentent la majorité. Réaliser le développement rural au bénéfice de chacun des membres de la collectivité et non seulement au bénéfice de ceux qui travaillent dans l'agriculture constitue un défi majeur. Le relever requiert des politiques et des mesures dans de multiples domaines, notamment la mise en valeur des ressources humaines et du capital social, un meilleur accès aux infrastructures, le renforcement de la base agro-industrielle, la promotion de l'emploi dans le secteur non agricole et la gestion durable des ressources humaines.

A. Mettre en valeur le capital humain et social

5. Le capital humain et social représente l'un des instruments les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté rurale et promouvoir le développement durable dans les zones rurales. Augmenter la fréquentation scolaire, réduire la déperdition scolaire précoce, diminuer l'analphabétisme des adultes et l'inégalité entre les sexes dans l'éducation représentent des mesures essentielles pour mettre en valeur le capital humain et social. Accroître les investissements publics dans l'éducation en milieu rural est indispensable pour réduire l'écart dans ce domaine entre zones rurales et zones urbaines.

6. L'investissement dans l'éducation rurale devrait générer un retour positif sur le revenu des ménages ruraux grâce à la valorisation du capital humain. Établir un lien entre activités éducatives et besoins particuliers des collectivités rurales leur permettra d'améliorer leurs moyens d'existence et de saisir les opportunités économiques qui se présentent. L'initiative de la FAO « Éducation pour les populations rurales » (EPR) vise à éliminer l'écart éducatif entre la ville et la campagne, à améliorer l'accès à l'éducation et sa qualité tout en soulignant le rôle de l'éducation rurale dans le contexte de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

7. Il ressort des expériences acquises lors de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) et de l'initiative EPR de la FAO, que les initiatives couronnées de succès sont axées sur l'acquisition des compétences les plus fondamentales et sur l'utilité de l'alphabétisation de base pour améliorer les moyens d'existence de chacun. Fournir un enseignement technique visant à renforcer les compétences dans un certain nombre de métiers manuels peut ouvrir le marché du travail formel à ceux qui ont fait peu d'études. La mise en œuvre d'une démarche pédagogique axée sur l'entreprenariat et la formation professionnelle peut générer plus rapidement des résultats positifs, ce qui rend cet enseignement plus intéressant aux yeux des populations rurales. Offrir des programmes de formation aux jeunes dans les zones rurales permet d'améliorer leurs capacités d'apprentissage tout en les encourageant à investir dans leurs propres collectivités. Par exemple, de nombreux projets de création d'entreprises par les jeunes sont sur le point d'être lancés en Égypte et en République arabe syrienne. En Égypte, l'accent est principalement mis sur la promotion d'entreprises de traitement des produits agricoles et de commercialisation des produits agricoles organiques à haute valeur pour l'exportation. En République arabe syrienne, l'accent est placé sur la promotion d'entreprises de commercialisation des produits agricoles dans une zone pauvre du pays¹.

8. L'éducation rurale bénéficie de l'instauration de politiques qui favorisent des échanges accrus entre les instituts de recherche, le secteur privé et l'État. Investir dans la rénovation des programmes scolaires et l'adaptation des horaires pour mieux répondre aux besoins locaux, faire appel à du personnel enseignant qualifié et créer des écoles dans chaque village aura, à long terme, une incidence significative sur la réduction de la pauvreté rurale. Adapter les programmes d'enseignement et les horaires aux réalités locales, en d'autres termes aux cultures et croyances, aux pratiques agricoles traditionnelles et aux récoltes saisonnières les fera mieux accepter et assimiler par les populations locales. Concevoir des programmes

¹ Voir Benell, Paul « Knowledge and skills for development » (2007).

éducatifs prenant en compte les questions que les populations rurales considèrent comme absolument essentielles requiert de la part des institutions formelles des échanges avec l'ensemble des populations rurales.

9. Ces dernières doivent être sensibilisées aux avantages économiques découlant des systèmes formels d'enseignement et de formation. À cet égard, les médias locaux, la radio et les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent jouer un rôle critique en matière de sensibilisation et de diffusion des connaissances auprès des populations rurales. Bien que la technologie soit un instrument puissant, l'analphabétisme et le manque d'instruction en limitent considérablement l'usage en milieu rural, rendant les techniques de l'apprentissage oral et les moyens audiovisuels souvent plus efficaces. Faire participer les populations locales au contenu des programmes d'enseignement est susceptible de contribuer de façon significative à leur réussite. Par exemple, le Gouvernement du Mali a créé un centre national spécialisé dans la production de matériels pédagogiques audiovisuels (Centre de services de production audiovisuelle). L'enseignement des notions élémentaires de technologie fait partie des principaux objectifs de cette .

10. Il importe de tirer parti des capacités des organisations de la société civile afin d'établir des filets de sécurité au sein des collectivités de manière à réduire leur vulnérabilité ainsi que pour améliorer les droits individuels et l'accès aux services, organiser et faire fonctionner les programmes communautaires, renforcer la solidarité et l'action communautaire et augmenter la participation à la gestion communautaire. La création de coopératives locales, de réseaux ruraux, de groupes de producteurs, d'associations de garde des enfants, de petits groupements syndicaux ainsi que les campagnes locales et les forums d'action sociale ont joué un rôle clé à cet égard. Le potentiel de ces groupes pour développer les capacités locales et fournir des services de base dans les zones rurales mérite d'être encore renforcé davantage.

11. Réduire les différentes contraintes sociales, culturelles et économiques qui font obstacle à la pleine participation des groupes vulnérables dans l'élaboration et dans la mise en œuvre des programmes de développement rural est fondamental pour les activités de développement à l'échelon local. Les enfants, les personnes âgées, les nomades et les pasteurs, les populations autochtones, les personnes handicapées ainsi que les populations vivant dans les zones inhospitalières les plus reculées, dont les conditions d'existence sont menacées en permanence par la dégradation des sols, la pénurie d'eau, les catastrophes naturelles et le changement climatique, souffrent plus que les autres du manque d'accès aux services de base et méritent une attention particulière. Dans des zones aussi marginalisées, réduire la pauvreté requiert des approches novatrices : par exemple relier les villages isolés aux marchés éloignés, mettre sur le marché des services écosystémiques que les populations concernées sont à même de fournir en .

12. En raison du rôle important des femmes dans le développement rural, des politiques et des dispositions spécifiques sont requises pour veiller à ce que les

² Voir Programme des Nations Unies pour le développement et Programme des Nations Unies pour l'environnement, Centre de services de production audiovisuelle : Projet de vidéo communautaire au Mali (unesco.org/education/educprog/lwf/doc/portfolio/case4.htm).

³ Voir « Agriculture and Rural Development », Département des affaires économiques et sociales, Division du développement durable, document de travail, (2008).

femmes gardent le contrôle des instruments générateurs de revenus. Les menaces potentielles d'ordre culturel et sociologique à l'égard de l'accès et du contrôle des facteurs de production doivent être soigneusement évaluées et prises en compte au moment de la conception et de la planification des interventions. L'intégration des femmes dans de nombreuses organisations paysannes africaines bénéficie d'un nouvel élan. La prise de décision et les responsabilités de gestion qui ont été ouvertes aux femmes suscitent un plus grand intérêt des agricultrices pour les politiques et les programmes de développement de ces .

13. Il importe de mettre en place des filets de sécurité pour les groupes les plus vulnérables de la société, sous forme de distribution de nourriture ou à des prix subventionnés, de transferts monétaires ou autres programmes conçus pour mettre à leur disposition de l'argent ou des vivres. La création de mécanismes de protection sociale garantissant une sécurité minimale devrait être envisagée. Les femmes en tant qu'agents du changement pourraient jouer un rôle important dans la mise en œuvre de ce type de programmes et de mesures. Au Bangladesh, les programmes axés sur la mise à disposition de vivres et/ou d'argent sont de plus en plus utilisés pour lutter contre la faim et la malnutrition et promouvoir le développement humain. Par exemple, le programme Vivres contre travail permet aux groupes les plus démunis et les plus vulnérables de manger en échange de leur travail, tout en construisant les infrastructures nécessaires au développement .

14. Ouvrir le dialogue social avec les employeurs offre l'occasion aux travailleurs ruraux de faire entendre les préoccupations de groupes souvent marginalisés ou exclus, tels que les petits propriétaires, les agricultrices et les travailleurs agricoles. De tels dialogues permettent aux producteurs ruraux de faire connaître leurs positions lors de la formulation des politiques nationales et internationales. La liberté d'association, le droit aux négociations collectives, l'élimination de la discrimination sur les lieux de travail et le droit à l'information sont autant de conditions préalables essentielles pour assurer une participation efficace des groupes vulnérables.

B. Améliorer l'accès aux infrastructures

15. Des services d'infrastructure rentables, fiables et d'un prix abordable revêtent une importance critique pour la réalisation des objectifs du ... Selon une étude récente de la FAO sur les activités génératrices de revenus dans 15 pays dans diverses régions, l'accès aux infrastructures est indispensable pour la création d'emplois en zones rurales dans le secteur non .

⁴ Voir *Rural women in a changing world : Opportunities and challenges*, Département des affaires économiques et sociales, Division du développement durable, (octobre 2008).

⁵ Voir « Meeting the Challenge: A Mid-Term Report on achieving MDG-1 in Bangladesh » Conseil économique et social, Organisation des Nations Unies (2007).

⁶ Voir « Banque mondiale, Plan d'action pour une infrastructure durable : 2009-2011 » (Washington D.C., Banque mondiale, 2008).

⁷ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Activités rurales rentables : une comparaison entre plusieurs pays » Division de l'économie du développement agricole, FAO, document de travail No 07-16, (Mai 2007).

Encadré 1

Fourniture de services d'infrastructure multiples au Pérou et au Guatemala

Dans une étude récente sur l'état des infrastructures rurales en Amérique latine et Caraïbes, le cas du Pérou a montré que fournir des services d'infrastructures multiples peut avoir un effet bénéfique sur le revenu des ménages en milieu rural. Les interactions coopératives avec de multiples services d'infrastructure ont généré un impact supérieur à la somme de chacun des services pris individuellement. Chaque service s'appuie sur l'autre et produit un « effet multiplicateur ». Le Guatemala promeut un modèle de développement territorial qui favorise des améliorations dans tous les domaines en matière de compétitivité rurale. Certains départements choisis, caractérisés par un potentiel économique certain tout en abritant une importante population autochtone pauvre, auront la possibilité de rivaliser pour l'obtention du financement d'un ensemble de services d'infrastructure et d'un appui technique financier.

Source: « Infrastructure for Improved Rural Livelihoods » En Breve, Banque mondiale, septembre 2006.

16. L'électrification rurale améliore les conditions d'existence des pauvres en zones rurales. L'un de ses effets positifs en termes de prestations de services est qu'elle incite le personnel enseignant et le personnel sanitaire à s'installer de préférence dans les villages électrifiés. D'autres bienfaits de l'électrification rurale sur la santé sont notamment l'amélioration des établissements sanitaires, un meilleur état de santé grâce à un air plus pur résultant d'un moindre usage de combustibles polluants pour la cuisson des aliments, l'éclairage et le chauffage, outre une meilleure connaissance des principes sanitaires grâce à un plus grand accès à la télévision. L'électrification rurale peut également avoir des incidences positives sur l'éducation, notamment en améliorant la qualité des écoles, notamment en permettant l'usage d'équipements fonctionnant à l'électricité, en augmentant le nombre et la qualité des enseignants et en influant sur l'organisation du temps au foyer, notamment en donnant plus de temps pour étudier.

17. Dans la plupart des pays, l'extension de la couverture se fait en branchant sur le réseau de nouveaux villages plutôt qu'en connectant les foyers non desservis dans les villages déjà électrifiés. Lorsque l'électricité est placée dans un village, le prix du branchement constitue un obstacle interdisant aux pauvres de se connecter au réseau, même si les avantages dépassent largement le coût de la connexion.

18. Afin d'aider à couvrir le coût de l'électrification, de petites entreprises à domicile se lancent dans les activités productives, ainsi que l'illustrent les exemples suivants : au Ghana, des femmes au foyer préparent des repas qu'elles font payer aux visiteurs venus le soir regarder la télévision . En Afrique du Sud, des ménages vendent des boissons glacées et louent une partie de leurs ...

⁸ *The Welfare Impact of Rural Electrification : A Reassessment of the Costs and Benefits*, Groupe d'évaluation indépendante de la Banque mondiale (2008).

19. Les pays à faible couverture, principalement situés en Afrique, doivent encore procéder aux investissements nécessaires à la production, à la transmission et à la distribution de l'énergie électrique. Certains pays d'Asie et d'Amérique latine atteignent les limites de l'expansion de leurs réseaux. Une augmentation de leur couverture sera plus aisée en multipliant les branchements dans des zones déjà électrifiées (croissance intensive) plutôt qu'en posant de nouvelles lignes (croissance extensive) qui demandent des instruments spécifiques à cette fin, ou des plans hors réseau qui exigent des modifications dans leur conception pour être financièrement viables.

20. Le manque d'accès à une source d'énergie durable continue de poser un grave problème dans les zones rurales. La dépendance envers les combustibles de biomasse, par exemple, a un effet négatif sur la compétitivité et la survie des petites entreprises agro-industrielles. Il est urgent de promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables pour soutenir le développement rural. Le développement et l'adoption de sources d'énergie alternative peuvent s'avérer cruciaux sur les plans de l'autonomie et de la durabilité. La production de biocombustibles requiert un examen attentif. (Cette question est abordée de façon plus approfondie dans le rapport du Secrétaire général sur l'agriculture (E/CN.17/2009/3))

Encadré 2

Éclairer l'Afrique

Éclairer l'Afrique vise plus de 500 millions de personnes en Afrique subsaharienne. Cette initiative entend à tirer profit des dépenses d'éclairage basé sur des combustibles pour accélérer la mise sur le marché d'alternatives modernes d'un rapport qualité-prix nettement supérieur. Des technologies d'éclairage efficaces permettent de rendre accessibles des services énergétiques propres, efficaces, sûrs et fiables pour un coût comparable à des dépenses courantes de kérosène. L'initiative vise à diffuser ces technologies pour des applications hors réseau en réduisant les barrières commerciales et en mobilisant l'industrie de l'éclairage, les industriels et entrepreneurs africains, les gouvernements et la société civile.

Source : Groupe de la Banque mondiale, Plan d'action pour une infrastructure durable, 2009-2011, une initiative conjointe de la Banque mondiale et de la Société financière internationale.

21. L'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est primordiale pour le développement rural si l'on veut éviter des taux élevés de mortalité infantile et maternelle associés aux maladies hydriques. Selon les estimations, 746 millions d'habitants des zones rurales n'ont pas accès à un approvisionnement sûr d'eau potable en comparaison des 137 millions de citoyens dans le même cas et 7 habitants sur 10 en zones rurales n'ont pas accès des installations sanitaires. Les efforts menés afin de réaliser les objectifs du

⁹ Voir « Progress on Drinking-water and Sanitation : special focus on sanitation » Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Organisation mondiale de la santé, Rapport du Programme de surveillance conjointe (2008)

Millénaire pour le développement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement doivent être accélérés, par exemple, en appuyant les approches décentralisées de gestion communautaire et la création de conseils communautaires indépendants de gestion des eaux tout en veillant à l'amélioration du fonctionnement des services locaux d'approvisionnement en eau.

22. Au Ghana, l'Agence communautaire de l'eau et de l'assainissement, créée en 1994 dans le cadre de la politique de décentralisation du Ghana, est devenue autonome en 1998. L'Agence ne construit pas directement les installations d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, elle n'en assure ni le fonctionnement ni l'entretien. Son rôle consiste à coordonner le travail des différents acteurs concernés par ces services en zones rurales, notamment les organismes du secteur public, les collectivités bénéficiaires locales, les organisations du secteur privé et les ONG. L'Agence a également pour tâche de veiller à ce que le financement des partenaires du développement soit bien utilisé. L'éducation sanitaire dans les zones rurales et dans les petites villes est également de son ressort. Pour s'acquitter de ses tâches, l'Agence, dont le siège est à Accra, supervise dix bureaux régionaux.¹⁰

23. Les services de santé ne répondent pas aux besoins des pauvres dans les zones rurales en cas de pandémies. Le *Rapport sur la santé dans le monde 2008* relève que les soins de santé primaires doivent être au cœur des politiques dans les zones . Les soins de santé primaires requièrent des équipes de professionnels de la santé avec des compétences particulières, notamment biomédicales et sociales. Souvent, en milieu rural, les soins de santé primaires sont prestés par un personnel insuffisamment qualifié faisant appel à des techniques simplifiées. Des établissements de soins de santé doivent être mis en place pour durer et dotés du personnel approprié. L'amélioration du financement des systèmes de santé entraînera la création d'emplois, la formation et le recrutement de personnels de santé.

24. Les paysans pratiquant une agriculture de subsistance constituent le groupe le plus vulnérable en cas de pandémies. Dans le cas de la grippe aviaire, les populations rurales qui dépendent de la volaille comme moyen d'existence et pour leur nourriture sont encore davantage vulnérables à la menace sanitaire vu la tendance à l'infection chez l'homme en l'absence de flambée de la maladie parmi la volaille. Faute du signal d'alarme constitué par la présence de poules mortes ou manifestement malades, les populations rurales sont peu sensibilisées à la nécessité de prendre des précautions spéciales pour manipuler, abattre ou préparer les bêtes à la consommation. Dans le cas du paludisme, la maladie poursuit ses ravages dans les pays en développement, notamment dans les zones rurales. En Afrique, où l'on trouve les formes les plus létales de paludisme, 2000 enfants en meurent par jour. Bien que cette maladie puisse être soignée, les personnes qui y survivent en gardent souvent des séquelles débilantes, notamment des mères qui donnent naissance à des bébés accusant une insuffisance pondérale tandis que les enfants peuvent être

¹⁰ Voir « Strategic Investment Plan 2005-20015 », Community Water and Sanitation Agency (Août 2004).

¹¹ « Le rapport sur la santé dans le monde 2008 », Organisation mondiale de la santé, (http://www.who.int/whr/2008/08_report_fr.pdf).

atteints d'une anémie .. Il importe dès lors de mettre en place des politiques sanitaires en faveur des pauvres.

25. Par exemple, dans la République islamique d'Iran, le succès des soins de santé primaires est dû en partie à des changements institutionnels au sein du système national de santé qui ont abouti à une décentralisation et à un renforcement de la participation communautaire tant aux niveaux provincial que sous-provincial, affectant la répartition des ressources et l'administration des services. Dans ce système décentralisé, l'Université des sciences médicales et des services de santé est chargée de la formation, du recrutement et de l'affectation de l'ensemble du personnel de santé employé par le Gouvernement, ainsi que de la planification, de la mise en place et de l'administration de tous les établissements de santé. Sise dans la capitale de la province, l'Université des sciences médicales et des services de santé est plus proche et peut mieux répondre aux besoins de soins de santé des collectivités rurales des diverses .

26. L'entretien des moyens de transport et des routes requiert des investissements importants pour être fiables et éviter les interruptions dans le trafic des biens et des personnes. Les initiatives doivent porter avant tout sur l'extension en zones rurales du réseau routier à viabilité permanente ainsi que sur la diversification des moyens de transport, notamment ferroviaire, maritime et aérien , outre la conception et la logistique d'opérations de transport combinées. Les politiques devraient chercher à renforcer les capacités en matière d'administration et de régulation des transports urbains, améliorer le rôle et la qualité du transport des personnes et des marchandises par le biais de mécanismes de financement et favoriser la fourniture de services publics par le secteur privé, gérer la demande de déplacements privés en voiture, recourir aux nouvelles technologies, outre reconnaître l'importance et les besoins des piétons et des formes de transport non motorisées.

Encadré 3

Le fonds d'entretien routier en El Salvador

En 2000, le Gouvernement d'El Salvador a créé le Fonds de conservation routier (FOVIAL). Son budget, de 65 millions de dollars des États-Unis en 2005, provient entièrement d'une taxe de 0,20 cents par gallon d'essence. Bien que cette recette varie avec le niveau de la consommation du carburant, il est directement transféré à FOVIAL et ne peut pas être utilisé à d'autres fins. Pour rentabiliser au maximum ses ressources, FOVIAL fait exécuter les travaux d'entretien routier par des entrepreneurs du secteur privé. Environ 98 % du budget est consacré aux travaux d'entretien. Le Fonds de conservation routier est devenu un exemple du fonctionnement efficace d'une agence autonome de droit public. Les citoyens sont en mesure de constater que les 20 cents de taxe prélevée sur chaque gallon d'essence sont bien utilisés -- les résultats se reflètent dans la qualité du réseau routier.

Source: « A smoother Road », Banque interaméricaine de développement, 11 novembre 2008 (<http://www.iadb.org/idbamerica/index.cfm?thisid=4013>).

¹² Voir OMS, « Grippe aviaire : évaluation du risque de pandémie », (2008).

¹³ Voir « Primary Health Care and the Rural Poor in the Islamic Republic of Iran » Banque internationale pour la reconstruction et le développement, (2004).

27. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) présentent un grand potentiel pour le développement rural. Néanmoins, les questions telles que l'électrification, l'alphabétisation et le contenu des télécommunications doivent être résolues avant que la majorité des habitants en zones rurales puissent réellement bénéficier des TIC. Dans le cas des entrepreneurs ruraux et des petits exploitants agricoles, les TIC se sont révélées utiles en facilitant l'accès aux services financiers ruraux et aux informations sur les marchés. Par exemple, les téléphones portables au Niger ont eu un impact sur les variations de prix pratiqués par les marchés plus éloignés ou difficiles d'accès en raison du mauvais état des routes. Les vendeurs disposant de téléphones portables ont pu mieux réagir face aux surplus et aux ruptures de stock, en acheminant de façon plus efficace leurs productions agricoles d'un marché à l'autre, réduisant ainsi les écarts de .

28. Bien que l'accès aux TIC demeure primordial, la convergence des modèles commerciaux, des approches régulatrices et l'intégration des TIC dans tous les secteurs de l'économie sont devenues plus importantes. La diffusion des TIC devrait avoir un impact direct sur l'atténuation de la pauvreté en favorisant la croissance et une meilleure intégration dans l'économie des populations non desservies. De nouveaux domaines d'intervention comprennent notamment la réduction des inégalités entre milieu rural et urbain, un accès plus large, le développement d'une industrie locale de l'information et des télécommunications et une meilleure desserte des services publics grâce à une assistance technique et financière.

Encadré 4

Renforcement des capacités grâce aux TIC en Amérique latines et Caraïbes

FIDAMERICA a pour objectif de renforcer les capacités locales des pauvres en milieu rural et d'améliorer leur qualité de vie. Le système a recouru aux TIC pour aider les collectivités locales à obtenir des informations relatives à l'agriculture, aux marchés et aux techniques et de faciliter leur accès au système financier. Le système leur permet d'échanger des informations et des connaissances par le biais de conférences électroniques, de courriels et des sites Web. À ce jour, FIDAMERICA a 41 projets et programmes dans la région auxquels participent près de 3 600 organisations communautaires et 500 000 familles..

Source : IFAD (<http://www.fidamerica.cl>).

C. Renforcer la base agro-industrielle

29. L'agriculture demeure le principal moyen pour réduire la pauvreté dans les zones rurales. Elle est la clé de la sécurité alimentaire et une source d'emplois et d'activités génératrices de revenus pour la force de travail en milieu rural, en particulier pour les femmes. Un secteur agricole à la fois plus productif et plus

¹⁴ « Can you hear me now ? How Cell Phones are Transforming Markets in Sub-Saharan Africa », Center for Global Development (Octobre 2008).

compétitif est une condition nécessaire pour réaliser les objectifs inscrits dans la Déclaration du Millénaire pour le développement visant à diminuer de moitié la pauvreté et la faim d'ici 2015. Ceci requiert des politiques et des mesures pour améliorer la conservation de l'eau et du sol, une réforme du régime foncier, une modernisation des méthodes dans l'agriculture de subsistance, un accès plus aisé aux marchés, des capitaux, une diminution des coûts de transport et une réponse aux défis posés par le changement climatique. Il est nécessaire de forger des partenariats entre les gouvernements et les institutions formelles et informelles tandis que le secteur privé doit investir à la hauteur requise pour rendre le secteur agricole plus productif et plus compétitif (Voir le rapport du Secrétaire général sur l'agriculture (EC/CN.17/2003/3)).

30. Le développement des petites et moyennes exploitations agro-industrielles orientées vers le marché est susceptible d'accroître la compétitivité et de favoriser la croissance. Ces industries bénéficieraient considérablement de l'association des savoirs locaux et traditionnels avec les dernières applications de la science et de la technologie. De même, il importe d'étendre la recherche agricole et les services de vulgarisation ainsi que l'accès aux technologies appropriées d'un coût abordable en vue d'augmenter la productivité agricole.

31. Un meilleur accès aux marchés régionaux et internationaux donne aux agriculteurs la possibilité de vendre leurs surplus et d'acheter les intrants nécessaires. Les partenariats privés et l'appui du Gouvernement peuvent le faciliter. Dans le cas de partenariats privés, le travail agricole doit être rémunéré de façon appropriée en souscrivant aux normes éthiques du travail. Des mesures incitant les entreprises à rendre des comptes devraient être mises en place dans le cas d'investissements conjoints des secteurs public et privé et de partenariats.

32. Il est crucial que l'Initiative relative à l'agriculture et au développement rural durables établisse un équilibre entre les aspects sociaux, économiques et écologiques du développement tout en fournissant un emploi durable, un revenu suffisant et des conditions de travail décentes à tous ceux qui travaillent dans ... Les paysans doivent pouvoir bénéficier de mesures d'encouragement novatrices en faveur d'une gestion durable de leurs terres; pour plus de détails, se référer au rapport du Secrétaire général sur les sols. Autant que faire se peut, il convient de promouvoir les méthodes de l'agriculture biologique en vue de faciliter des modes de production durable. Du fait que les aliments locaux sont souvent des composantes cruciales d'une alimentation équilibrée, il importe de souligner la nécessité de préserver ces aliments.

33. Le bétail contribue aux moyens d'existence, à l'emploi et à l'atténuation de la pauvreté. Il constitue une source vitale de capital financier pour les pauvres. Dans les pays en développement, le bétail représente un tiers de la valeur de la production agricole et globalement, la moitié. Les études sur la dynamique de la pauvreté familiale ont montré que de nombreuses familles ont échappé à la pauvreté en diversifiant leurs sources de revenu, principalement grâce à l'acquisition de bétail. Les infrastructures physiques et institutionnelles doivent être en mesure de répondre au potentiel considérable que représente l'acquisition de bétail dans la lutte contre la pauvreté. La possession de bétail contribue également à une alimentation plus

¹⁵ Voir Organisation internationale du travail, *Rapport sur l'emploi dans le monde 2004-05*, chap.3, (Genève, 2004).

équilibrée grâce à l'apport en protéines et en nourriture. Les investissements nécessaires à l'acquisition du bétail doivent par conséquent bénéficier d'une aide bien que les effets potentiellement négatifs sur l'environnement et la santé publique de systèmes d'élevage intensifs doivent être mis en évidence.

D. Promouvoir l'emploi dans le secteur non agricole

34. La diversification agricole représente pour les ménages une stratégie de gestion du risque, notamment les risques associés au changement climatique et aux imperfections du marché. Il est largement avéré que le développement agricole a davantage d'impact sur la pauvreté rurale s'il est complété par la croissance d'un secteur non agricole. Les paysans qui associent les méthodes traditionnelles de culture avec des entreprises rurales novatrices jouissent de revenus plus élevés et de conditions de vie plus sûres que les paysans qui dépendent exclusivement de l'agriculture traditionnelle ou d'un travail salarié. Dans la plupart des pays, le secteur non agricole représente 30 à 50 % du revenu en milieu rural. Bien que les revenus provenant du secteur non agricole soient associés à une plus grande richesse, augmentant ainsi les disparités de revenus, cette création de richesses constitue une étape dans la réduction de la pauvreté en zones rurales. En Inde, des groupes d'entraide féminine contribuent de façon significative à l'amélioration des conditions d'existence des ménages pauvres ainsi que de leur environnement immédiat en créant des « jardins potagers » où les femmes cultivent des fruits, des fleurs et des légumes pour la consommation familiale et pour la vente.

35. Une augmentation de la productivité agricole favorise un emploi décent, productif et rémunéré permettant aux pauvres en milieu rural de percevoir un salaire minimal. Les nouvelles industries ont besoin d'être appuyées pour créer de nouveaux emplois et des activités rémunératrices dans le secteur non agricole. La diversification des économies rurales porte sur les secteurs de l'alimentation, des transports, des mines, de la construction, du tourisme, de l'artisanat, de la manufacture, du commerce, des finances et des industries de services. Le développement d'entreprises familiales semble être une stratégie prometteuse de réduction de la pauvreté rurale en offrant une croissance équitable des revenus et des conditions décentes de travail dans l'ensemble des systèmes agricoles et devrait bénéficier d'un appui plus soutenu¹⁹. En assurant une croissance économique avec des secteurs à fort coefficient de main d'œuvre, la diversification des économies rurales et la mise en valeur des ressources humaines grâce au développement des compétences, les politiques nationales et les programmes auront un effet certain en matière de réduction de la pauvreté. Les politiques et mesures en faveur d'activités créatrices de revenus et d'emplois devraient accorder une attention spéciale aux jeunes car ils constituent la majorité de l'exode rural.

¹⁶ Banque mondiale « Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du développement » (Washington D.C., 2007).

¹⁷ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Activités rurales rentables : une comparaison entre plusieurs pays » Division de l'économie du développement agricole, FAO, document de travail No 07-16, (Mai 2007).

¹⁸ Fonds international de développement agricole des Nations Unies, *Making a Difference in Asia and the Pacific*, FIDA, No 19, janvier- février 2008.

¹⁹ Voir Organisation internationale du travail, « Should and Could the State offer Employment Guarantees ? » OIT, Decent Work Forum, Number 29 (18 septembre 2008).

36. Le tourisme durable devient un complément précieux des activités non agricoles et un élément significatif de la gestion durable des ressources naturelles. La gestion conjointe de parcs et d'autres écosystèmes traversés par des frontières présentent une opportunité de coopération internationale. La préservation des terres communales s'est révélée constituer une approche efficace pour le tourisme axé sur la faune et doit être encouragée. L'Organisation mondiale du tourisme a lancé de nombreuses activités économiques pour consolider les moyens d'existence des pauvres en zones rurales, notamment en les faisant participer directement au secteur du tourisme. Ces activités comprennent notamment l'embauche des pauvres par des entreprises touristiques; la fourniture de biens et de services aux entreprises touristiques; la vente directe de biens et de services aux visiteurs par les pauvres; et les taxes ou impôts sur les revenus ou les bénéfices tirés du tourisme. Les investissements dans l'infrastructure stimulés par le tourisme profitent à la fois directement aux pauvres sur place et à travers le développement des activités dans d'autres secteurs de ...

37. Les activités du secteur non agricole requièrent un minimum d'infrastructures, inexistantes dans de nombreuses zones rurales. Une meilleure infrastructure scolaire, l'approvisionnement en eau potable, l'accès à l'électricité et au réseau routier sont nécessaires pour permettre aux populations rurales de devenir concurrentielles dans les zones urbaines

Encadré 5

Le Partenariat pour les critères mondiaux de tourisme durable

En octobre 2008, le Partenariat pour les critères mondiaux de tourisme durable (GSTC Partnership), a été lancé lors du Congrès mondial de la nature. Les nouveaux critères – élaborés à partir de milliers de meilleures pratiques des normes existantes appliquées à travers le monde – ont été conçus afin de servir de lignes directrices communes en vue d'orienter les pratiques en émergence du tourisme ainsi que pour aider les entreprises, les consommateurs, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement à assurer que le tourisme bénéficie aux collectivités locales et à l'environnement plutôt que de leur nuire.

Source : Organisation mondiale du tourisme : les tout premiers critères mondiaux du tourisme durable, Barcelone, Espagne, 6 octobre 2008. Le Partenariat pour les critères mondiaux de tourisme durable est une alliance de la Rainforest Alliance, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la Fondation des Nations Unies et de l'Organisation mondiale du tourisme.

38. Les politiques qui favorisent l'alphabétisation renforcent la capacité d'entrer en concurrence dans le secteur non agricole aussi bien en zones rurales qu'en zones urbaines. À cet égard, le potentiel de rentabilité quasi immédiate des programmes de formation professionnelle et d'acquisition de compétences mérite une attention

²⁰ voir Organisation mondiale du tourisme, « Le tourisme durable, instrument d'élimination de la pauvreté » (www.unwto.org/step/mechanisms/fr/ms.f.php?op=2).

particulière. La création et le suivi des systèmes de protection sociale sont importants pour appuyer les travailleurs qui ont été temporairement délocalisés.

39. La collecte de données, la synthèse et l'analyse favorisent la perception du potentiel des activités non agricoles pour réduire la pauvreté. Des données importantes sur les activités non agricoles devraient être réunies de manière à évaluer les tendances régionales et mondiales dans ce domaine et à déterminer de quelle façon les diverses formes d'activités non agricoles sont susceptibles de contribuer à l'augmentation des revenus dans les zones rurales. Vu le caractère relativement récent de la dimension non agricole du développement rural, il existe encore peu de ..

E. Gérer les ressources naturelles

40. Le secteur agricole est de loin le consommateur d'eau le plus important, soit 70 % des prélèvements mondiaux en eau, alors que ce chiffre est de 21 % pour l'industrie et environ de 10 % pour la consommation domestique . Selon les projections de la FAO, d'ici 2030, un pays en développement sur cinq souffrira d'une pénurie d'eau ou sera confronté à une pénurie imminente. Les cultures dépendant des précipitations et de l'irrigation joueront un rôle clé pour assurer la sécurité alimentaire de chacun. Une meilleure gestion des ressources hydriques et des technologies améliorées s'avère indispensable pour réaliser plus de rendement agricole par goutte d'eau ²² (Cette question est examinée de façon plus approfondie dans le rapport du Secrétaire général sur l'agriculture).

41. Un accès sûr et équitable aux ressources naturelles associé à leur utilisation durable s'avère crucial pour le développement rural. Des droits fonciers clairement définis, sûrs et transférables, contribuent à la stabilité sociale et permettent d'éviter les litiges potentiels concernant l'utilisation du sol et de l'eau. Des politiques et des mesures à l'appui d'une gestion et d'une utilisation durables des ressources naturelles doivent lutter contre la dégradation des terres, contre la sécheresse, la désertification et le changement climatique. Les politiques et mesures pour freiner et contrôler l'exode rural sont tout aussi importantes, car des migrations incontrôlées constituent des défis pour la planification de l'utilisation des sols et peuvent entraîner dans certains pays une baisse de la production .

42. Pour gérer les ressources naturelles, les technologies modernes peuvent être associées aux connaissances traditionnelles locales. Le partage de ces dernières entre communautés locales favorise la diffusion des meilleures pratiques dans le domaine de la gestion des ressources naturelles dans les zones rurales.

43. Selon les estimations, 1,6 milliard de personnes dépend largement des ressources forestières pour vivre. L'adhésion au principe d'une gestion durable des forêts et sa mise en pratique sont essentielles pour l'exécution de programmes en

²¹ La FAO et le FIDA ont réuni leurs forces pour collecter les données et en faire la synthèse. Le document de la FAO « Activités rurales rentables : une comparaison entre plusieurs pays » est l'un des premiers à présenter une analyse rigoureuse des activités non agricoles en milieu rural.

²² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « *Agriculture mondiale : horizon 2015/2030*, (2003).

²³ Pour de plus amples informations sur les politiques agraires, voir E/CN.17/2009/5, E/CN.17/2009/6 et E/CN.17/2009/7.

faveur des pauvres en milieu rural. Les régions en développement continuent de subir la déforestation sans disposer des institutions adéquates pour inverser cette tendance. De même, une gestion appropriée de l'aquaculture requiert une réglementation plus vigoureuse, des institutions et une législation spécifique. Il importe de renforcer la sensibilisation concernant le rôle joué par l'aquaculture dans le développement rural et son impact sur la sécurité alimentaire et l'atténuation de la pauvreté.

Encadré 6

Améliorer les moyens d'existence des exploitants de teck en Indonésie

En 2007, le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) a lancé un projet de recherche d'une durée de quatre ans en vue d'améliorer les moyens d'existence des petits exploitants de teck en Indonésie. Les activités du CIFOR visent à perfectionner les techniques de culture du teck, à mettre en place des systèmes de microfinancement, à former les agriculteurs aux stratégies de commercialisation et à faire de l'exploitation des plantations de teck une activité à la fois profitable et durable pour les petits agriculteurs vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les résultats seront utiles à la fois pour le processus local de certification ainsi que pour les politiques aux niveaux local, régional et national. Le projet sera implanté dans sept villages répartis à travers la région de Gunung Kidul.

Source : « From Conservation to Innovation: Building capacity for Smallholder Teak Farmers in Central Java », Centre pour la recherche forestière internationale, 21 octobre 2008, (http://cifor.cgiar.org/Mhighlights/teak_java.htm).

44. La participation des collectivités locales et des acteurs concernés dans les décisions relatives à la protection et à la gestion des ressources naturelles contribuent à assurer leur exploitation durable. La création de structures pour le partage des informations, la mise en commun des préoccupations et la récolte des données au niveau local permettent de prendre en compte les intérêts des populations rurales et la prise de décisions mieux informées. Des politiques adéquates doivent être instaurées afin de protéger les communautés rurales démunies ainsi que leurs moyens d'existence.

45. Les populations rurales pauvres sont les plus vulnérables face au changement climatique. Celui-ci est déjà cause de pertes économiques et d'insécurité alimentaire en raison d'un plus grand nombre de mauvaises récoltes et des pertes de bétail. Selon une enquête récente portant sur des milliers d'agriculteurs dans 11 pays d'Afrique, les paysans plantent de nouvelles variétés de récoltes, changent le calendrier des semis et adaptent leurs travaux aux saisons agricoles devenues plus . Néanmoins, pour l'immense majorité dans le monde, on n'a pas encore enregistré de changements dans le calendrier agricole et des limitations importantes pourraient être imposées sur les bénéfices futurs provenant de l'agriculture. Incorporer les

²⁴ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture « Alimentation, énergie et climat : une nouvelle équation » la FAO au travail, 2007-2008.

stratégies d'adaptation dans les politiques de développement agricole constitue un premier pas pour permettre aux paysans de faire face au changement climatique.

46. Les gouvernements, de même que les donateurs et les organisations internationales, devraient pleinement intégrer les questions relatives à la pénurie d'eau, aux sols et à l'énergie dans leur gouvernance et dans l'analyse de leurs activités économiques. Dans le contexte spécifique de la crise alimentaire mondiale, un élément essentiel consiste à dresser un tableau complet de l'empreinte de l'ensemble des ressources naturelles et de la durabilité de la production et de la consommation des différents types d'aliments (et de l'utilisation des terres arables de façon plus générale), en vue d'établir, par exemple, la quantité d'eau requise pour la production d'une récolte spécifique.

III. Améliorer les conditions favorables à la mise en œuvre

A. Prise de décision

47. Le développement rural doit être intégré dans le plan national de développement et dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Les décisions relatives aux politiques en faveur du développement rural devraient être participatives et faire appel pour leur mise en œuvre à l'ensemble des parties concernées. Faire en sorte que le point de vue des minorités soit pris en compte et que les voix des groupes les plus vulnérables de la société soient entendues contribuera beaucoup à la réussite de ces politiques.

48. Les institutions gouvernementales actives dans le domaine du développement rural devraient promouvoir les entreprises communautaires et l'acquisition de nouvelles compétences axées sur la prestation de services et la prise de décision conjointe avec les institutions locales. Ceci requiert de la part des institutions gouvernementales une plus forte orientation sur la prestation de services. Les entreprises rurales naissantes devraient bénéficier de toute une gamme de services d'appui de la part des gouvernements, des donateurs et des ONG, notamment dans le domaine de la croissance et de l'appui à la commercialisation et aux programmes de microfinancement. De cette manière, les gouvernements sont incités à offrir une assistance intégrée et à long terme aux entreprises.

49. La réduction de la pauvreté rurale est largement tributaire des cadres institutionnels nationaux qui peuvent devenir plus favorables aux activités économiques des pauvres en milieu rural et plus réceptifs à leurs besoins sociaux. Des institutions rurales fortes et efficaces, tant nationales que locales, créeront un climat de confiance et encourageront les populations rurales à épargner et à investir. En créant des cadres institutionnels offrant aux populations rurales une plus grande participation aux décisions ainsi qu'une certitude juridique et une structure pour le règlement des différends, la cohésion sociale et la stabilité seront encore davantage

²⁵ Voir Fonds international de développement agricole » Transforming rural institutions in order to reach the Millenium Development Goals » (2003).

Encadré 7

Augmenter la participation des femmes à la prise de décision en Malaisie

La Women's Candidacy Initiative (WCI) a pour objectif d'augmenter le nombre et l'influence des femmes aux postes de décision dans toutes les parties de la Malaisie. L'Initiative s'est développée à partir de la reconnaissance que la participation politique des femmes à tous les niveaux de décision est vitale pour faire progresser et protéger les droits des femmes ainsi que pour mieux refléter leurs préoccupations. Grâce à des discours, des séances de formation et des interviews dans les médias, l'Initiative vise à accélérer le processus démocratique en Malaisie et faire en sorte que la politique soit l'affaire de tous.

50. Pour leur permettre de concurrencer les industries plus grandes et les circonscriptions urbaines et d'accéder aux marchés plus importants, les petites entreprises rurales auraient avantage à ce que leurs édiles locaux se fassent l'écho de leurs préoccupations avec davantage d'efficacité et veillent à ce que les politiques et réglementations leur soient appliquées de façon équitable. Les réformes législatives devraient réaligner les mesures d'incitation en faveur des représentants du milieu rural tout en renforçant leur obligation de rendre des comptes à leur base rurale.

51. Les gouvernements nationaux ont la responsabilité de s'assurer que les entreprises rurales ne soient pas handicapées par des pratiques commerciales ou des réglementations et des structures d'imposition qui les désavantagent. Aux niveaux régional et international, il importe de promouvoir les politiques visant à assurer un commerce équitable pour améliorer l'accès des pays en développement aux marchés régionaux et mondiaux, en particulier aux marchés agricoles.

B. Financement

52. Le développement d'un secteur financier durable dans les zones rurales doit faire face à de nombreux défis mais peut en même temps constituer la base pour davantage d'investissements et de possibilités de revenus pour les ménages d'agriculteurs et pour les entreprises. Bien que de nombreux gouvernements se soient efforcés d'investir dans le développement rural, les tendances mondiales d'investissement ne répondent pas aux besoins de financement actuels. Les banques de développement et les organismes de développement affirment généralement que l'intervention publique sur les marchés financiers ruraux a été néfaste à leur sain __, tout en reconnaissant le rôle du gouvernement dans le renforcement des infrastructures institutionnelles de réglementation pour appuyer le développement des marchés financiers dans les zones rurales.

²⁶ Fernando, N.A. et Moye, R.T., « Moving towards inclusive rural financial markets in Central Asia » dans Lamberte M.B. et al., « *Beyond microfinance - Building inclusive Rural Financial Markets in Central Asia* » Banque asiatique de développement, (2006).

53. À l'échelon national, la répartition géographique des institutions financières doit être modifiée pour permettre d'atteindre les zones les plus reculées et les moins peuplées. En outre, la diversité des zones rurales et les besoins des clients requièrent un large éventail d'institutions financières tant formelles qu'informelles pour être en mesure de répondre aux différents besoins. Les possibilités de financement telles que les organisations de microcrédit, les coopératives et les crédits carbone (par exemple par le biais du Mécanisme pour un développement propre) pourraient être examinées afin d'être étendues. Le microcrédit et le microfinancement devraient bénéficier d'un appui de la part des coopératives, de sources gouvernementales et/ou du secteur privé afin de favoriser l'accès dans les zones les plus reculées aux liquidités, au crédit et à l'épargne.

54. Les divers mécanismes de financement informel jouent un rôle important dans les marchés ruraux de même que les organisations d'entraide financière ainsi que les autres sources de financement extra-bancaire. Celles-ci comprennent notamment les prêts à court terme de prêteurs sur gages, les remises de fonds, le commerce rural et l'agro-industrie. Selon les estimations de la Banque mondiale, en 2007, les travailleurs migrants ont transféré 239 milliards de dollars dans leurs pays d'origine. Le Fonds international de développement agricole estime que 80 à 90 % de ces remises de fonds sont utilisées pour satisfaire des besoins essentiels tels que la nourriture, le logement, les soins de santé et . Par le biais de conseils et des mesures d'incitation, l'utilisation de ces remises pourrait être mieux dirigée pour devenir une source importante de financement des investissements locaux.

55. Créer au sein des collectivités rurales des services financiers comme un compte d'épargne encouragera les investissements à long terme des remises de fonds tout en favorisant la multiplication des prestataires de services de manière à continuer de faire diminuer les coûts de transfert. C'est l'une des options parmi d'autres pour mieux mobiliser au service du développement rural le potentiel présenté par les remises de fonds.

²⁷ Voir Programme des Nations pour le développement, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Banque mondiale, World Resources Institute, *Ressources mondiales 2008 : cultiver la richesse des pauvres* (juillet 2008).

Encadré 8

La création d'un mécanisme de financement pour l'envoi de fonds en Espagne

Le mécanisme de financement pour l'envoi de fonds en Espagne (FFR-2008) est une facilité de 13 milliards de dollars dont l'objectif est de réduire les coûts de transaction des envois de fonds par les travailleurs migrants, d'instaurer des partenariats institutionnels, de promouvoir des systèmes novateurs pour les remises de fonds et les services financiers ainsi que des investissements productifs de ce capital dans les pays d'origine des migrants. Par le biais d'un concours, ce mécanisme de financement alloue jusqu'à 250 000 dollars des États-Unis par projet aux institutions éligibles. L'un des objectifs majeurs de cette initiative est de relier les fonds transférés aux services et produits financiers dans les zones rurales..

Source : A partnership among the Consultative Group to Assist the Poor, Commission européenne, Gouvernement luxembourgeois, BID, Ministère espagnol des affaires étrangères et de la coopération, FIDA, Fonds d'équipement des Nations Unies

56. Les politiques agricoles et de sécurité alimentaire qui favorisent les investissements dans les zones rurales et qui consolident les moyens d'existence devraient être étendues et appuyées. Ces politiques devraient être associées aux services gouvernementaux pour promouvoir les connaissances, les droits, les investissements, le rapatriement et les réseaux de leurs ressortissants vivant à l'étranger. De telles politiques ont prouvé leur utilité dans la gestion des migrations, dans l'amélioration des moyens d'existence des migrants et de leurs familles ainsi que dans la réduction de la pauvreté en milieu rural. Les systèmes d'agriculture de conservation et les exploitations mixtes de polyculture-élevage sont des exemples susceptibles d'assurer aux exploitants agricoles un profit plus élevé, une offre assurée et la fourniture d'aliments de meilleure qualité aux consommateurs, outre les possibilités de moyens d'existence durables pour élever de façon générale et équitable les niveaux de vie. Il importe de promouvoir l'acquisition de bétail car c'est une assurance de sécurité financière. Les possibilités de contracter des assurances pour les exploitations agricoles, les troupeaux et les récoltes méritent d'être examinées en vue de protéger les populations rurales particulièrement vulnérables en cas de catastrophes naturelles.

57. Les partenariats entre le secteur public et le secteur privé se sont révélés importants pour le développement rural ainsi que pour la mobilisation des ressources, notamment les ressources financières. Néanmoins, en l'absence d'un mécanisme de traçabilité aux fins d'évaluation, il est difficile de mesurer la valeur ajoutée. Il serait par conséquent souhaitable de créer un système pour suivre les flux financiers des partenariats entre les secteurs public et privé dans le domaine du développement rural, à l'instar de celui qui existe déjà pour l'aide publique au développement (APD) et d'autres flux de capitaux dans d'autres secteurs. Ce

faisant, la transparence et l'obligation de rendre des comptes seront renforcées et les pratiques commerciales responsables en seront favorisées.

C. Accès aux marchés régionaux et mondiaux

58. La mondialisation a créé une croissance sans précédent sur les marchés internationaux ainsi que des opportunités de prospérité. Néanmoins, 12 milliards de personnes à l'heure actuelle continuent de vivre dans l'extrême pauvreté, en partie en raison des contraintes qui les empêchent de participer aux marchés national, régional et mondial. L'accès au marché des pauvres en zones rurales s'avère un puissant instrument de réduction de la pauvreté et d'accélération de la croissance ...

59. Outre les contraintes liées au capital humain et à l'infrastructure, il existe des contraintes structurelles qui font obstacle à l'entrée sur le marché des pauvres en zones rurales, notamment le cadre juridique exagérément rigide relatif à l'inscription des institutions agricoles, l'absence d'un cadre juridique pour faire respecter les contrats, les exigences excessives pour l'octroi de licences aux commerçants et les normes divergentes concernant la qualité des produits. Les biens agricoles des pays en développement sont confrontés à des barrières commerciales qui rendent les produits des pauvres artificiellement onéreux et de la sorte moins compétitifs. Compte tenu de ces contraintes, le *Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde 2009* propose l'intégration régionale comme mécanisme de renforcement des capacités locales et d'un meilleur accès aux marchés et aux . Pour les pauvres en zones rurales, un meilleur accès au marché repose sur l'intégration de la planification du développement et de l'aide au développement et au commerce ainsi que des politiques commerciales et d'investissement en vue d'inciter à investir dans les zones rurales reculées et dans les populations qui y demeurent. Ces investissements peuvent être utilisés pour aider les pauvres à surmonter les obstacles physiques et renforcer leurs capacités. Il est également urgent de s'attaquer aux politiques et réglementations susmentionnées qui font obstacle à leur accès au marché.

²⁸ « Accès aux marchés, condition indispensable du développement agricole et rural », Conseil économique et social, débat de haut niveau, Genève, juillet 2003.

²⁹ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2009*, (novembre 2008).

Encadré 9

Intégration au marché des petits États insulaires en développement

Les petits États insulaires en développement courent un grand risque d'être marginalisés dans l'économie mondiale en raison de leur petite taille, de leur éloignement des marchés importants et de leur vulnérabilité aux chocs économiques et aux catastrophes naturelles. En raison de leurs écosystèmes fragiles, ils sont particulièrement vulnérables à la pollution domestique et à l'élévation du niveau de la mer. L'Accord régional de commerce et de coopération économique pour le Pacifique sud (SPARTECA) constitue l'une des réponses face aux problèmes spécifiques des petits États insulaires en développement. C'est un accord commercial de non-réciprocité par lequel l'Australie et la Nouvelle-Zélande accordent un accès sans taxes douanières, sans restrictions ou un accès préférentiel à presque tous les pays du Forum des îles du Pacifique. Jusqu'à présent, les industries du vêtement, du textile et de la chaussure en ont été les principales bénéficiaires.

Source : Rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde 2009.

60. Les accords régionaux économiques et commerciaux ont été négociés sur une base étendue de manière à promouvoir des conditions propices à la croissance économique et à la stabilité mondiale. La réglementation du commerce agricole devrait être améliorée pour réduire les contraintes freinant la croissance du commerce des populations rurales pauvres. Trop d'investissements dans l'agriculture se soldent par un échec parce qu'ils visent principalement l'augmentation de la production mais négligent la recherche de marchés potentiels voire même la prise en considération de leur inexistence. C'est pourquoi il importe de tenir compte de tous les éléments de la filière de production -- de la planification au traitement et à la .

61. Des recherches approfondies révèlent l'existence de liens très nets entre la libéralisation du commerce et la croissance économique mondiale. Une partie de ces recherches conclut que les pays en développement bénéficieraient de l'abandon de la protection de leur agriculture et des subventions indépendamment des réformes réciproques d'accès au marché des pays industrialisés.

IV. Perspectives

62. L'analyse des sections précédentes a mis en évidence un certain nombre de domaines critiques qui requièrent une attention immédiate pour réduire la pauvreté rurale, stimuler la croissance des économies rurales et préserver la base des ressources naturelles. Cette section met en lumière ces domaines tout en présentant

³⁰ Voir Fonds international de développement agricole « *What meets the eye : images of rural poverty* » (octobre 2007).

un ensemble de politiques et d'actions susceptibles de contribuer à la réalisation de ces objectifs.

63. La cohérence entre les différents éléments et composantes d'une stratégie de développement rural conforme aux principes du développement durable produira des complémentarités plus fortes pour accélérer le développement rural. Un cadre institutionnel, offrant aux populations rurales la possibilité d'être davantage associées aux décisions, au règlement des différends et leur ouvrant un meilleur accès aux biens ainsi qu'aux services permettant d'accroître la productivité de ces biens, est souvent considéré comme un modèle plausible pour la mise en œuvre des programmes de développement rural.

64. Les zones rurales sont particulièrement vulnérables au changement climatique en termes d'accès à l'approvisionnement en eau qui affecte les systèmes de production agricole ainsi que d'autres services sociaux ayant des incidences sur les capacités productives des populations rurales. Cette adversité affecte encore davantage les populations vivant dans des zones très reculées et dans un environnement inhospitalier. Elles sont les plus pauvres parmi les pauvres. Renforcer leur résistance et leur capacité devrait constituer une priorité de n'importe quelle stratégie de développement rural. Ceci demande la mise en œuvre de programmes axés sur l'adaptation, la réduction des risques de catastrophes, la protection des bassins versants et la création d'opportunités dans les économies rurales, notamment les institutions fortes à l'échelon local, dotées des capacités de planification et de mise en œuvre de programmes de développement rural intégré.

65. La mise en valeur du capital humain et social s'avère vitale pour satisfaire les besoins essentiels des populations rurales et assurer la pérennité des investissements dans le développement rural. À cet effet, il importe de mettre en œuvre des programmes et des projets pour satisfaire les besoins en matière d'éducation et de santé des femmes, des enfants, des personnes âgées, des pasteurs nomades, des populations autochtones, des personnes handicapées et des populations vivant dans les zones rurales, en particulier les zones les plus reculées. En outre, les programmes dont l'objectif est d'éliminer l'analphabétisme au moyen de cours d'alphabétisation des adultes et de programmes éducatifs étroitement liés aux connaissances et aux transferts de technologie doivent être poursuivis simultanément. Donner accès aux technologies de l'information et de la communication et renforcer les capacités à les utiliser sont deux composantes cruciales pour que ces programmes aient un impact durable.

66. Réaliser l'égalité entre les sexes est important pour accélérer le développement rural durable. Les femmes représentent une majorité notable de la force de travail dans l'agriculture et par conséquent leur fournir des filets de sécurité est vital pour le maintien des systèmes de production agricole et des structures familiales rurales. De plus, intégrer l'égalité entre les sexes dans les plans de développement nationaux ainsi que dans les stratégies de réduction de la pauvreté, assurer le droit de propriété des femmes et un accès aux ressources économiques sur un pied d'égalité avec les hommes, sont des mesures qui aideront à réaliser une croissance équitaine dans les zones rurales.

67. Les tendances actuelles de la pauvreté rurale seront difficiles à inverser sans mettre en place une infrastructure rentable, fiable et d'un coût abordable pour fournir de l'eau potable, un assainissement de base, l'électrification rurale, des sources d'énergie propre et bon marché, des services sanitaires, des moyens de

transport et des routes ainsi que les technologies de l'information et de communication. Le développement de l'infrastructure permettra aux travailleurs ruraux de participer dans les chaînes de valeur agricole aux stades de la production, de l'entreposage, du raffinement et du transport des marchandises tout en leur donnant les moyens d'ajouter de la valeur aux produits et de communiquer avec d'autres segments de la chaîne.

68. Les moyens d'existence ruraux seraient mieux appuyés si les politiques orientant l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles visaient à relever le double défi posé par la conservation des ressources et la réduction de la pauvreté. Par conséquent, les investissements dans le domaine de la productivité agricole doivent être accompagnés d'une gestion globale et intégrée des ressources naturelles en accordant une attention particulière aux sols, aux bassins versants et à la biodiversité. L'augmentation de la productivité agricole requiert notamment le renforcement des capacités des paysans dans les domaines de la production et de la commercialisation, l'adaptation des technologies appropriées, la promotion des mesures d'incitation axées sur le marché et la gestion efficace des ressources agraires et hydriques. L'accès aux marchés et au commerce national, interrégional et mondial favorisera la croissance dans les zones rurales.

69. Il importe d'appuyer les options de moyens d'existence alternatifs qui ne dépendent pas de l'agriculture mais qui néanmoins offrent des possibilités de revenus durables. De telles opportunités doivent être encouragées, en particulier les entreprises actives dans les secteurs de l'agro-industrie et de l'alimentation, des transports, du tourisme et de l'artisanat. D'autres possibilités comprennent notamment l'octroi de crédits aux petits exploitants agricoles et entrepreneurs au moyen de sources tant formelles que non formelles. Cette approche a été couronnée de succès dans de nombreux pays en créant des opportunités économiques et en stimulant la croissance dans les zones rurales. Fournir des mesures d'incitation pour encourager les investissements à long terme au moyen des transferts de fonds des travailleurs migrants représente une autre possibilité.

70. Investir dans le développement rural en général et dans l'infrastructure rurale en particulier requiert de mobiliser des ressources publiques et privées pour pallier au sous-investissement de ces deux dernières décennies. Les investissements devraient cibler d'abord les petits producteurs d'aliments, spécialement en Afrique subsaharienne. Satisfaire les besoins en infrastructure exige des investissements massifs dépassant les capacités des budgets nationaux qui devront être complétés par les partenaires du développement. Davantage d'investissements dans les infrastructures rurales réduiront l'exode rural et encourageront les liens villes-campagnes de sorte que les villes disposent de ressources alimentaires et naturelles assurées tandis que les populations rurales peuvent envisager une expansion économique sur les marchés urbains.